

DU - CEIPI

Diplôme universitaire - Contentieux des brevets en Europe

Présentation

Le CEIPI propose six diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
 - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
 - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- **D.U. Droit Européen des signes distinctifs et des dessins et modèles** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Contentieux des brevets en Europe** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Artificial intelligence and intellectual property** (formation à distance ; en anglais)
- **D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

Objectifs

Le Diplôme Universitaire « Contentieux des brevets en Europe » organisé par le CEIPI est un programme de formation professionnelle destiné aux professionnels des brevets désireux d'approfondir et de mettre à jour leurs connaissances en droit comparé et régional des brevets et en litige des brevets.

Avec un profil résolument international et européen (dans les intervenants et les participants), le diplôme du CEIPI offre une immersion dans les aspects systémiques et les pratiques les plus récentes en matière de litige sur les brevets.

Le Diplôme Universitaire Contentieux des brevets en Europe a été cofondé par l'[Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets \(epi\)](#).

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objet d'assurer la formation en cas de contentieux relatifs aux brevets européens. Dans ce contexte, les participants pourront acquérir des connaissances approfondies :

- des procédures de contentieux des brevets en Europe
- de la procédure centralisée à venir devant la Juridiction unifiée du brevet (JUB)
- des règles de procédure annexes (RoP)
- et la plaidoirie devant la Juridiction Unifiée du Brevet

Les litiges en matière de brevets touchant à la contrefaçon et à la validité sont au cœur du diplôme, mais le programme va au-delà et aborde d'autres sujets pertinents. C'est notamment le cas du droit de la concurrence, des modes alternatifs de résolution des conflits et du droit international privé. D'autres titres de propriété intellectuelle connexes, notamment les certificats complémentaires de protection, font également l'objet d'un traitement particulier. L'objectif est de présenter à la fois des sujets traditionnels pertinents en matière de contentieux des brevets, tels que les voies de recours et les dommages-intérêts, ainsi que les aspects contextuels ayant une incidence sur les litiges en matière de brevets.

Cette formation est limitée aux brevets et ne concerne pas les autres domaines de la propriété intellectuelle.

Compétences à acquérir

- À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- conseiller leurs clients pour l'exécution et la défense des brevets européens
 - représenter les parties devant la JUB lors de l'entrée en vigueur de la juridiction unifiée (s'ils ont obtenu l'EQE précédemment et sont mandataires agréés).

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais
Niveau d'entrée	BAC +5
Durée	1 an
Volume global d'heures	121
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FC (Formation continue)
Taux de réussite	100% en 2022-2023
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés [ici](#) :

- Aménagement des horaires d'enseignement - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'un accès privilégié aux enseignements en ligne lorsque ces derniers existent ou en cas de formation au format hybride
- Dispense d'assiduité - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements en fonction des contraintes liées à certaines activités (représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, visitez [la page dédiée](#) sur le site du CEIPI.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Franck Macrez](#)

Autres contacts

Les + de la formation

Le programme a été adapté de manière à satisfaire les exigences du projet de programme d'études du Certificat européen du contentieux des brevets (*Rules on the European Patent Litigation Certificate and other Appropriate Qualifications pursuant to Article 48(2) of the Agreement on a Unified Patent Court*). Il présentera donc un intérêt particulier pour les conseils en brevets désireux de devenir des plaideurs en brevets européens. Il couvre toutes les lois et conventions européennes fondamentales pertinentes dans le domaine du contentieux des brevets.

Emmanuel GOUGÉ: Directeur du Diplôme Universitaire Contentieux des brevets en Europe

Pour tout renseignement administratif ou académique, [cliquez ici](#) pour envoyer un courriel

Le programme met l'accent sur les aspects pratiques des contentieux. La grande majorité des conférenciers sont des juges, des avocats et des mandataires en matière de brevets possédant une vaste expérience dans le domaine du contentieux. Les cours magistraux s'appuient sur une analyse pointue de la jurisprudence à travers des exercices pratiques, des études de cas et un procès fictif. Ce dernier occupe deux jours du programme et implique également un travail d'équipe dans les modules précédents.

Les documents de référence sont progressivement mis en ligne pour permettre aux participants de se préparer au contenu de chaque module au préalable.

Critères de recrutement

Les participants peuvent être :

- mandataires auprès de l'Office européen des brevets (OEB) ayant une expérience devant les chambres de recours de l'OEB et/ou les tribunaux nationaux des litiges en matière de brevets (en tant que représentants de parties, d'experts ou de juges privés ou nommés par les tribunaux).
- avocats ou universitaires qui ont une connaissance et une expérience avérées en droit des brevets.

Des participants qui ne remplissent pas ces conditions peuvent être acceptés sur la base d'un dossier d'expertise avérée dans le domaine de la rédaction de brevets et/ou des contentieux.

Candidater

Les candidats doivent compléter un formulaire de pré-inscription en ligne accessible [via ce lien](#).

Campagne de candidatures 2024-2025: du 20 mai au 30 septembre 2024

Prérequis obligatoires

Une bonne connaissance de la convention sur le brevet européen et des questions annexes par les participants est une condition préalable.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Les intervenants des éditions précédentes étaient des juges, professionnels et universitaires et notamment:

Alexander Meier Attorney, Partner, Preu Bohlig

Alexander Ramsay Chairman of the Preparatory Committee of the UPC. Judge at the Swedish Patent- and Market Court in Stockholm

Angel Galgo President, Superior Court of Justice, Madrid

Anthony Collins Advocate General at the Court of Justice of the EU

Beate Schmidt Former President of the Federal Patent Court of Germany

Caroline Kleiner Professor of Law, University of Paris

Christof Augenstein Partner at Kather Augenstein

Christopher Sharp Partner, Pinsent Masons LLP.

Daniel Thomas Former Director at European Patent Office and Lecturer at CEIPI

Dietmar Harhoff Director at the Max Planck Institute for Innovation and Competition

Filip De Corte, Head, IP Crop Protection, Syngenta

Jean-Marc Deltorn Associate professor Adjunct-director of CEIPI's Research Laboratory

Kevin Mooney Lawyer, Simmons & Simmons. Member of the Expert Group advising on the implementation of the UPC project. Chairman of the Drafting Committee of the Rules of Procedure

Klaus Bacher Presiding Judge, 10th Senate (Patent Division), German Federal Court of Justice

Klaus Grabinski Judge of the German Federal Court of Justice (Bundesgerichtshof).

Laurence Brüning-Petit Head of department Search & Examination, Fees, Lawyer Patent Law | Dir. 5.2.1.3. EPO

Luc Santarelli French and European Patent Attorney, Partner at Santarelli

Luke McDonagh Assistant Professor at the Law Department at the London School of Economics (LSE)

Manuel De sante s Professor of International Private Law at the University of Alicante

Max Brunner Chargé de mission to the Head of the Department of European and International Affairs, Ministry of Justice, France

Peggy Ducoulombier Professor of Public Law, University of Strasbourg

Pierre Véron Honorary President EPLAW. Member of the Expert Panel group of the Unified Patent Court. Member of the Drafting Committee of the Rules of Procedure

Sabine Agé Patent litigator, Partner Hoyng, Rokh, Monegier Véron

Sam Granata Judge at the Court of Appeal of Antwerp (Belgium) (IP Chamber). Judge at the Benelux Court of Justice (Luxembourg) (Second Chamber - Trademarks). External member of the Enlarged Board of Appeal of the EPO. Member of the Legal Framework Group UPC

Stefan Luginbuehl Lawyer, International Affairs of the European Patent Office

Sven Bostyn Associate Professor of Biomedical Innovation Law, CeBIL, Faculty of Law, University of Copenhagen

Thierry Debled Associate Professor at CEIPI. Director of the International Section and Associate Professor at CEIPI, University of Strasbourg

Trevor Cook Partner at WilmerHale

Programme des enseignements

Diplôme universitaire - Contentieux des brevets en Europe

Diplôme universitaire - Contentieux des brevets en Europe				
	CM	TD	TP	CI
Droit et Brevets	-	-	-	-
Introduction au droit, principaux aspects du droit Européen, droit privé et droit international privé sur le contentieux des brevets	14h	-	-	-
Droit de l'Union Européenne, droit de brevet et certificats complémentaires de protection	14h	-	-	-
Contentieux en matière de brevets et droit de la concurrence, stratégies de litiges en matière de brevets au niveau mondial	13h	-	-	-
Mise en oeuvre du droit de brevet	-	-	-	-
Application des brevets (I): Preuve et préservation des preuves dans les cas de brevets	14h	-	-	-
Application des brevets européens (II): injonctions, dommages-intérêts et mesures correctives en cas de violation de brevet	14h	-	-	-
La juridiction unifiée des brevets	-	-	-	-
La Juridiction unifiée des brevets: mise à jour, fonctionnement et contentieux (I)	13h	-	-	-
La Juridiction unifiée des brevets: mise à jour, fonctionnement et contentieux (II)	13h	-	-	-
La Juridiction unifiée des brevets: mise à jour, fonctionnement et contentieux (III)	13h	-	-	-
Procès fictif	13h	-	-	-